

Projet Éolien MRC-de-L'Érable
Mémoire présenté au BAPE

Ça fait 27 ans que je suis propriétaire de la terre paternelle sur laquelle je suis né. J'aime le bois, j'y fais attention. J'ai planté 2,000 petits érables à sucre, un par un. J'ai aussi planté 30,000 épinettes pour rebçiser.

Quand la compagnie est arrivée avec un contrat, j'ai signé parce qu'il fallait qu'elle passe sur mes terres pour aller installer des éoliennes. On m'avait proposé un chemin où on allait passer, puis cela a changé et je n'étais pas d'accord avec le nouveau tracé de chemin qu'on m'a proposé.

Il semblerait que je ne peux plus reculer avec le contrat même si je ne suis plus d'accord. Je suis pris avec même si ce ne fait pas mon affaire.

Puis quand je regarde mon contrat, il y a beaucoup de termes que je ne connais pas, qui ne sont pas dans le dictionnaire. Je ne sais même pas en quoi cela m'engage.

Exemple : La propriété superficielle. Ça veux-tu dire que les chemins ne seront plus ma propriété?

Qu'ils peuvent installer sur mon terrain n'importe quoi qu'ils jugent nécessaire sans avoir à me demander la permission?

Puis ils veulent passer où j'ai des jeunes érables qui poussent. Ils n'étaient pas supposés couper des érables, cela m'inquiète.

Je ne sais pas ce que je peux faire pour me faire respecter chez-nous, et je commence à regretter d'avoir signé parce que je ne me sens plus chez-nous.

À en parler avec les autres, je me rends compte que je ne suis pas le seul dans ce cas-là.

Plusieurs s'inquiètent de ce qui peut leur arriver.

De plus, le climat social s'est pas mal détérioré, même dans nos familles; ça va pas être bien drôle dans le temps des Fêtes.


Gaston Marcoux

